

## Téléservices inscriptions en 6<sup>e</sup> : la nouvelle invention pour la rentrée 2021 ?

**L**e ministère de l'éducation nationale a adressé aux établissements scolaires le 20 mai dernier - par courriel - les supports d'accompagnements visant à aider les principaux de collège à mettre en place une campagne d'inscription 2021 en ligne pour les élèves entrant en 6<sup>e</sup>.

Alors que les secrétariats élèves ou de direction des collèges s'affairaient depuis déjà plusieurs semaines à la préparation de la rentrée prochaine (dossiers et calendriers d'inscription pour toutes les classes y compris les futurs 6<sup>e</sup>) - parmi les nombreuses tâches exécutées au quotidien, à seulement quelques jours du résultat des affectations en 6<sup>e</sup> - le ministère « se réveille » et sollicite les chefs d'établissements pour la mise en place de la téléinscription en 6<sup>e</sup> pour la rentrée 2021.

Les secrétaires attendaient-elles/ils ces directives du ministère pour préparer la rentrée ??? N'avaient-elles pas déjà tout organisé et pensé pour ces futurs élèves entrant en 6<sup>e</sup> ?

Nous avons déjà vécu cela, il y a quelques années, lorsque la téléinscription en 2<sup>nd</sup>e a été mise en place dans les EPLE ; il a fallu du temps pour que les familles se familiarisent avec ce nouvel outil et ces nouvelles procédures « en ligne » ; cela ne s'est pas fait du jour au lendemain ni sans problème ni erreurs de connexion ou de mot de passe qui ont

nécessité un accompagnement au plus près d'elles (ce qui demeure aujourd'hui) afin de les aider à aller au bout de la procédure.

**Mais notre institution ne recule devant rien !** Convaincue probablement qu'une « révolution » numérique est aussi simple à mettre en œuvre qu'un simple clic, elle adresse aux équipes des EPLE - en cette fin du mois de mai - des « foires aux questions », des fiches de « bonnes pratiques », un « guide à l'usage des établissements » et autres « flyers » d'information aux parents » et « remercie les chefs d'établissement de leur implication dans le déploiement de ce nouveau service ».

**L'entrée en 6<sup>e</sup> est une étape importante pour les élèves et les familles.** Elle doit se faire dans la sérénité, guidée par un accompagnement pertinent nécessitant une préparation anticipée et un déroulement fluide. Pas question pour nous, secrétaires de direction ou élèves, d'œuvrer dans la précipitation : alors, inutile de s'affoler pour la rentrée 2021 ! Et parce qu'il nous paraît plus que nécessaire de travailler sur la mise en place de ce service en ligne bien plus en amont, nous ne déploierons pas ce « Téléservices inscription en 6<sup>e</sup> » pour la rentrée 2021 mais attendrons l'année prochaine.

Magali Deruelle  
Académie de Grenoble

## Dépôt à La Poste pour les EPLE : une nouvelle procédure sécurisée et rapide ?

**P**OUR les EPLE, le circuit de dépôt et d'approvisionnement en espèces vient d'être modifié. La DGFIP a passé un marché national et depuis ce printemps, la Banque postale accueille désormais les agents comptables et les régisseurs des EPLE. La nouvelle procédure est magnifique sur le papier : un dispositif, entièrement sécurisé, avec la force du réseau de la poste, soit 3 300 guichets, un système plus rapide sans procédure de comptage contradictoire. Une vraie publicité idéale...

**La réalité sur le terrain est tout autre.** Concrètement, on fait

la queue, sur le trottoir parfois, et on attend son tour comme tout le monde. En arrivant au guichet, on annonce que l'on est comptable public et que l'on vient faire des dépôts d'espèces, avec toute la confidentialité que l'on peut avoir dans un bureau de Poste... souvent bondé ! Lorsque l'on doit effectuer des retraits, la sécurité s'arrêtera pour nous à la porte de La Poste, en sortant.

**Il faut ajouter aussi que les agents de La Poste ne sont pas forcément formés** à cette nouvelle procédure, ni tout simplement informés.

**Précédemment sur Reims, nous étions reçues à la trésorerie,** sur rendez vous précis et dans un espace réservé et véritablement sécurisé. La procédure était rapide, sécurisée et contradictoire. Le comptage des espèces était effectué rapidement et on repartait de manière sereine.

**Ce nouveau système, soi-disant sécurisé et plus rapide,** amène donc une véritable dégradation des conditions de travail pour les comptables et régisseurs des EPLE.

Stéphane Millot  
Académie de Reims